

Le réseau de l'aide juridique
au service des gens...



COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU 3^e GROUPE D'OPPOSITION

Avril 2023

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DU 3^e GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
01	Indiquer la somme dépensée en 2022-2023 (prévisions pour 2023-2024) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	1
02	Pour chacun des organismes, agences ou autres instances relevant du ministère pour l'année 2022-2023, indiquer : a. La liste des employés ou des membres du conseil d'administration; b. La liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, inclure leur rémunération; c. La liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, inclure leur rémunération et leur cv; d. Leur frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.	2
05	Copie du plan directeur informatique triennal; indiquer les réalisations faites dans les trois dernières années et les prévisions pour 2023-2024. Indiquer également les sommes avancées au ministère de la Justice par le fonds de suppléance du Conseil du trésor pour le développement des services de certification, et ce, pour assurer la sécurité des échanges électroniques impliquant le gouvernement, ses ministères et organismes.	4
07	Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, dont a fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres instances avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires en 2022-2023. Pour chaque comité, fournir une copie de tout document produit, et préciser : a. Le mandat; b. Les membres; c. Le budget; d. Le montant ventilé pour les frais de déplacements, de repas ou autres; e. Le nombre de rencontres effectuées en 2022-2023; f. Les résultats obtenus en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.	5
27	Nombre de mandats accordés et refusés par l'aide juridique en 2022-2023, de même que la répartition de ceux-ci entre les avocats et notaires de la pratique privée et les avocats et notaires permanents de l'aide juridique. Montant de la rémunération attribuée par tarif forfaitaire en matière criminelle et notariale et, par étape, en matière civile, en faisant la distinction entre les avocats et les notaires de la pratique privée et les avocats et les notaires permanents de l'aide juridique.	9
28	État de situation du réseau de l'aide juridique au 31 mars 2023.	12
29	Pour 2022-2023, indiquer le nombre de mandats émis en vertu de l'article 4.3 du règlement sur l'admissibilité juridique.	13
30	Pour 2022-2023, fournir : A. Nombre de mandats émis en vertu de l'article 4.13 de la loi sur l'aide juridique ; B. Nombre de mandats émis en vertu du paragraphe 9 de l'article 4.7 de la Loi sur l'aide juridique; C. Nombre de mandats émis en vertu du paragraphe 8 de l'article 4.7 de la Loi sur l'aide juridique; D. Nombre de mandats refusés ou retirés en vertu de l'article 4.11 de la Loi sur l'aide juridique.	14
31	Coût total des frais judiciaires payés par le réseau d'aide juridique pour les bénéficiaires desservis par des avocats salariés ou par des avocats de pratique privée, par catégorie de frais, et ce, pour 2022-2023.	15

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
32	Coût total des frais d'expertise du réseau d'aide juridique, en faisant la distinction entre les avocats salariés et les avocats de pratique privée, pour chacune des régions, pour la dernière année financière, en faisant la distinction selon le type d'expertise.	16
33	Prévisions et scénarios de financement du réseau d'aide juridique pour l'année 2023-2024.	17
34	Ventilation détaillée de l'effectif, au 31 mars 2023, pour la commission et pour chacun des bureaux régionaux.	18
35	Bilan de la hausse des seuils d'admissibilité à l'aide juridique en vigueur depuis le 1er janvier 2014. Fournir les prévisions pour 2023-2024.	21
37	Liste des mandats accordés en 2022-2023 à des avocats de la pratique privée, à des professeurs de droit ou à des juges par le ministère de la Justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement. Préciser : A. Le nom et l'adresse du professionnel; B. La description du mandat; le cas échéant, indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une prolongation; C. Le coût horaire et le coût total du mandat jusqu'à maintenant; le cas échéant, indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une dérogation quant au taux horaire applicable; D. Les prévisions des coûts pour 2023-2024 et pour l'ensemble du mandat confié; E. Le nom de l'étude, du cabinet ou de la société du professionnel, le cas échéant.	22

Question 01	Indiquer la somme dépensée en 2022-2023 (prévisions pour 2023-2024) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
-------------	--

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

	2022-2023(k\$)
Logiciels et matériel	157,6 K \$
Services professionnels	
• Interne	0 \$
• Externe	1,4 K\$
• CSPQ/ ITQ	0 \$
Total	159,0 K \$

Renseignements particuliers	Étude des crédits 2023-2024
Question 02	Pour chacun des organismes, agences ou autres instances relevant du ministère pour l'année 2022-2023, indiquer : a. La liste des employés ou des membres du conseil d'administration; b. La liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, inclure leur rémunération; c. La liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, inclure leur rémunération et leur cv; d. Leur frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

A. La liste des employés ou des membres du conseil d'administration

- Me Daniel LaFrance (président)
- Me Nadine Koussa (Vice-présidente)
- M. Gilles Baril (commissaire)
- Me Isabelle Simard (commissaire)
- Me Réjean Olivier Lebel (commissaire)
- Me Simon Roy (commissaire)
- Me Amélie Binette (commissaire)
- Me Marie-Josée Héту (commissaire)
- Mme Nadine LeGal (commissaire)
- Me Amélie Charlebois (commissaire)
- Me Sophie Noël (commissaire)
- Me Joanie Lalonde-Piecharski (commissaire)
- Mme Stéphanie Zeitouni (Commissaire, délégué du sous-ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale)
- Me Julien-Maurice Laplante (Commissaire. délégué du sous-ministre de la Justice)

B. La liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération

Prénom et nom	Titre	Dates du début	Dates de la fin	Rémunération

C. La liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération et leur cv

Prénom et nom	Titre	Dates du début	Dates de la fin	Rémunération
Me Simon Roy	Commissaire	25 janvier 2023	24 janvier 2026	Décret 94-2023

D. Leur frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation

Prénom et nom	Titre	Frais de voyage	Frais de repas	Frais de représentation
Me Daniel LaFrance	Président	954 \$	349 \$	200 \$
Me Nadine Koussa	Vice-présidente	1 460 \$	377 \$	200 \$
M. Gilles Baril	Commissaire	1 151 \$	362 \$	0 \$
Me Isabelle Simard	Commissaire	0 \$	0 \$	0 \$
Me Réjean Olivier Lebel	Commissaire	214 \$	0 \$	0 \$
Me Simon Roy	Commissaire	0 \$	0 \$	0 \$

Question02

Suite

Me Amélie Binette	Commissaire	728 \$	112 \$	0 \$
Me Marie-Josée Héту	Commissaire	0 \$	0 \$	0 \$
Mme Nadine LeGal	Commissaire	132 \$	165 \$	0 \$
Me Amélie Charlebois	Commissaire	221 \$	112 \$	0 \$
Me Sophie Noël	Commissaire	221 \$	112 \$	0 \$
Me Joanie Lalonde-Piecharski	Commissaire	221 \$	135 \$	0 \$
Mme Stéphanie Zeitouni	Commissaire, délégué du sous-ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale	0 \$	0 \$	0 \$
Me Julien-Maurice Laplante	Commissaire, délégué du sous-ministre de la Justice	0 \$	112 \$	0 \$
	<u>Total</u>	<u>5 302 \$</u>	<u>1 836 \$</u>	<u>400 \$</u>

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 05	Copie du plan directeur informatique triennal; indiquer les réalisations faites dans les trois dernières années et les prévisions pour 2023-2024. Indiquer également les sommes avancées au ministère de la Justice par le fonds de suppléance du Conseil du trésor pour le développement des services de certification, et ce, pour assurer la sécurité des échanges électroniques impliquant le gouvernement, ses ministères et organismes.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Les réalisations 2022-2023

Mise à niveau des systèmes informatiques et de technologies de l'information

Ventilation des sommes allouées dans le réseau

2022-2023	
Régions	Montant
Abitibi-Témiscamingue	53 886 \$
Bas St-Laurent-Gaspésie	41 254 \$
Côte-Nord	26 593 \$
Estrie	56 495 \$
Laurentides-Lanaudière	72 671 \$
Mauricie-Centre-du-Québec	50 260 \$
Montréal	190 599 \$
Outaouais	75 248 \$
Québec	51 823 \$
Rive-Sud	89 929 \$
Saguenay-Lac St-Jean	49 025 \$
CSJ	46 700 \$
Total	804 483 \$

Sommes avancées en 2022-2023 par le fonds de suppléance du conseil du trésor : Aucune

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2023-2024

Question **07**

Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, dont a fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres instances avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires en 2022-2023. Pour chaque comité, fournir une copie de tout document produit, et préciser :

- a. Le mandat;
- b. Les membres;
- c. Le budget;
- d. Le montant ventilé pour les frais de déplacements, de repas ou autres;
- e. Le nombre de rencontres effectuées en 2022-2023;
- f. Les résultats obtenus en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2023-2024

Question **07**

Suite

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 2022-2023
Association des régimes d'aide juridique du Canada	Assurer une structure permettant d'échanger de l'information et des points de vue au sujet des besoins et services juridiques ainsi que de discuter de problèmes existants et de l'évolution des divers régimes, de même que de divers aspects de l'aide juridique et de questions publiques pertinentes qui représentent un intérêt national en matière d'aide juridique.	Me Marie-Claude Marcil	18
Comité consultatif sur la violence conjugale et de la pratique judiciaire	Soutenir les victimes, leur offrir davantage d'information, de conseils et de représentation. Rapprocher les maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et les bureaux d'aide juridique.	Me Marie-Claude Marcil	3
Comité d'arrimage tactique et opérationnel avec les partenaires-Programme Lexius	Discuter de l'arrimage entre la transformation de la Justice gouvernementale et les divers partenaires de la justice	Me Richard La Charité	2
Comité de suivi tripartite créé à la suite du rapport final du Groupe de travail indépendant (GTI) sur la réforme de la structure tarifaire de l'aide juridique	Procéder à l'analyse de chacun des actes juridiques tarifés afin de faire refléter le temps réellement consacré à la charge de travail des avocats	Me Daniel LaFrance Me Nadine Koussa Me Richard La Charité	11 10 1
Comité stratégique PAJ-SM	Assurer un déploiement uniforme du programme d'accompagnement Justice-Santé mentale dans toutes les régions du Québec	Me Richard La Charité	1
Forum Québécois sur l'accès à la justice civile et familiale	Développer des solutions permettant de bien aiguiller le citoyen sur les services qui s'offre à lui	Me Daniel LaFrance	2
Forum sociojudiciaire autochtone	Lieu d'échange formel en vue de favoriser de meilleures collaboration et concertation en matière de services sociaux, policiers, judiciaires et correctionnels	Me Marie-Claude Marcil	2

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2023-2024

Question **07**

Suite

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 2022-2023
Comité consultatif des organismes du portefeuille Justice	Ce comité consultatif vise à assurer une saine gestion des dossiers conjoints des organismes formant le portefeuille «Justice» et le ministère de la Justice en ressources informationnelles, humaines et financières et contractuelles au regard des enjeux et des orientations stratégiques ministérielles et gouvernementales. - Créer une synergie entre la sous-ministre associée et les dirigeants des organismes - Partager l'expertise et les outils - Dégager des enjeux et préoccupation relatifs aux différents volets de gestion	Mme Claudie Côté	2
Sous-comité en ressources informationnelles des organismes Justice	Ce comité veut permettre aux membres des organismes sous le portefeuille Justice d'échanger quant à leurs pratiques et leurs expériences pour s'améliorer et innover; partager leurs réalités et outils; apprendre à se connaître comme collègues immédiats et mettre en commun des projets similaires.	Mme Claudie Côté M. Carl Pineault	2 2
Sous-comité en RH des organismes Justice	Ce comité veut permettre aux membres des organismes sous le portefeuille Justice d'échanger sur l'ensemble des sujets en ressources informationnelles. Le comité permettra d'établir une structure de gouvernance et de collaboration, facilitera la reddition de compte et favorisera la mise en commun des politiques, directives et processus.	Mme Claudie Côté Mme Marie-Eve Charest	3 1
Groupe de travail permanent sur l'aide juridique fédéral-provincial-territorial (GTP-FPT)	Compte tenu de l'importance de l'aide juridique pour : • Favoriser l'accès à la justice pour les personnes vulnérables et défavorisées sur le plan économique, et • le fonctionnement équitable, efficace et efficiente du système de justice Le Groupe de travail permanent fédéral-provincial-territorial (FPT) sur l'aide juridique (GTP) doit conseiller et soutenir les sous-ministres FPT responsables de la justice et de la sécurité publique pour assurer la prestation de services d'aide juridique aux personnes admissibles, y compris celles qui sont accusées d'infractions criminelles et celles qui ont besoin d'aide juridique dans les affaires liées à l'immigration et au statut de réfugié, au moyen d'un	Me Marie-Claude Marcil M. Yves Boisvert	8 5

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2023-2024

Question **07**

Suite

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 2022-2023
	partenariat continu et d'une constante collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les régimes d'aide juridique.		
Groupe de travail sur le tribunal spécialisé en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale	Améliorer l'accompagnement et l'expérience des personnes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale dans le processus judiciaire.	Me Daniel LaFrance Me Nadine Koussa	1
Programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI)	Consolider les salles de traitement informatique	Carl Pineault	11
Réseau des responsables de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels	Discuter et présenter divers sujets liés à l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.	Me Richard La Charité	Aucune rencontre, consultations réalisées par courriel.
Réseau des responsables de l'application des règles contractuelles.	Sous la responsabilité du Secrétariat du Conseil du trésor, tenir les responsables à jour sur les changements apportés au cadre législatif et réglementaire en matière contractuelle	Mme Claudie Côté	10
Table de concertation en matière de petites créances.	Cette table a pour objectif d'échanger sur les outils, les pratiques et les orientations en matière de petites créances.	Me Nadine Koussa	1

Question 27	Nombre de mandats accordés et refusés par l'aide juridique en 2022-2023, de même que la répartition de ceux-ci entre les avocats et notaires de la pratique privée et les avocats et notaires permanents de l'aide juridique. Montant de la rémunération attribuée par tarif forfaitaire en matière criminelle et notariale et, par étape, en matière civile, en faisant la distinction entre les avocats et les notaires de la pratique privée et les avocats et les notaires permanents de l'aide juridique.
-------------	--

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

1. Répartition des demandes selon qu'elles ont été acceptées ou refusées par région
Du 1^{er} avril 2022 au 31 décembre 2022 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Total	Acceptées	%	Refusées	%	Non-Statuées	%
Abitibi-Témiscamingue	8 776	6 911	78.7%	1 196	13.6%	669	7.6%
Bas St-Laurent-Gaspésie	6 272	4 974	79.3%	1 094	17.4%	204	3.3%
Côte-Nord	3 158	2 397	75.9%	296	9.4%	465	14.7%
Estrie	9 984	8 221	82.3%	1 454	14.6%	309	3.1%
Laurentides-Lanaudière	19 403	14 332	73.9%	4 708	24.3%	363	1.9%
Mauricie-Centre-du-Québec	12 337	9 624	78.0%	2 318	18.8%	395	3.2%
Montréal	48 478	34 390	70.9%	10 957	22.6%	3 131	6.5%
Outaouais	9 523	7 846	82.4%	1 242	13.0%	435	4.6%
Québec	16 544	12 637	76.4%	3 109	18.8%	798	4.8%
Rive-Sud	22 417	17 288	77.1%	4 954	22.1%	175	0.8%
Saguenay-Lac St-Jean	6 436	5 548	86.2%	751	11.7%	137	2.1%
Total	163 328	124 168	76.1%	32 079	19.6%	7 081	4.3%

2. Répartition des demandes selon qu'elles ont été confiées à des avocats ou à des notaires par région
Du 1^{er} avril 2022 au 31 décembre 2022 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Cas confiés à des avocats	%	Cas confiés à des notaires	%	Total des demandes acceptées
Abitibi-Témiscamingue	6 894	99.8%	17	0.2%	6 911
Bas St-Laurent-Gaspésie	4 968	99.9%	6	0.1%	4 974
Côte-Nord	2 396	100.0%	1	0.0%	2 397
Estrie	8 199	99.7%	22	0.3%	8 221
Laurentides-Lanaudière	14 330	100.0%	2	0.0%	14 332
Mauricie-Centre-du-Québec	9 604	99.8%	20	0.2%	9 624
Montréal	34 345	99.9%	45	0.1%	34 390
Outaouais	7 831	99.8%	15	0.2%	7 846
Québec	12 631	100.0%	6	0.0%	12 637
Rive-Sud	17 258	99.8%	30	0.2%	17 288
Saguenay-Lac St-Jean	5 546	100.0%	2	0.0%	5 548
Total	124 002	99.9%	166	0.1%	124 168

3. Répartition des demandes acceptées selon qu'elles ont été confiées à des avocats salariés ou à des avocats de la pratique privée par région
Du 1^{er} avril 2022 au 31 décembre 2022 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Avocats salariés	%	Avocats de la pratique privée	%	Total des demandes acceptées
Abitibi-Témiscamingue	3 990	57.9%	2 904	42.1%	6 894
Bas St-Laurent-Gaspésie	2 772	55.8%	2 196	44.2%	4 968
Côte-Nord	1 423	59.4%	973	40.6%	2 396
Estrie	4 181	51.0%	4 018	49.0%	8 199
Laurentides-Lanaudière	6 481	45.2%	7 849	54.8%	14 330
Mauricie-Centre-du-Québec	5 128	53.4%	4 476	46.6%	9 604
Montréal	14 831	43.2%	19 514	56.8%	34 345
Outaouais	4 552	58.1%	3 279	41.9%	7 831
Québec	6 633	52.5%	5 998	47.5%	12 631
Rive-Sud	7 774	45.0%	9 484	55.0%	17 258
Saguenay-Lac St-Jean	3 007	54.2%	2 539	45.8%	5 546
Total	60 772	49.0%	63 230	51.0%	124 002

Question 27	Suite
--------------------	-------

4. Répartition des demandes refusées selon qu'elles auraient été confiées à des avocats ou à des notaires par région
- Du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2021 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Refus Avocats	%	Refus Notaires	%	Total des demandes refusées
Abitibi-Témiscamingue	1 194	99.8%	2	0.2%	1 196
Bas St-Laurent-Gaspésie	1 088	99.5%	6	0.5%	1 094
Côte-Nord	296	100.0%	0	0.0%	296
Estrie	1 446	99.4%	8	0.6%	1 454
Laurentides-Lanaudière	4 701	99.9%	7	0.1%	4 708
Mauricie-Centre-du-Québec	2 295	99.0%	23	1.0%	2 318
Montréal	10 919	99.7%	38	0.3%	10 957
Outaouais	1 238	99.7%	4	0.3%	1 242
Québec	3 102	99.8%	7	0.2%	3 109
Rive-Sud	4 926	99.4%	28	0.6%	4 954
Saguenay-Lac St-Jean	750	99.9%	1	0.1%	751
Total	31 955	99.6%	124	0.4%	32 079

5. Répartition des demandes refusées selon qu'elles auraient été confiées à des avocats salariés ou à des avocats de la pratique privée par région
- Du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2021 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Refus Salariés	%	Refus Pratique privée	%	Total des demandes refusées
Abitibi-Témiscamingue	288	24.1%	908	75.9%	1 196
Bas St-Laurent-Gaspésie	571	52.2%	523	47.8%	1 094
Côte-Nord	168	56.8%	128	43.2%	296
Estrie	746	51.3%	708	48.7%	1 454
Laurentides-Lanaudière	1 854	39.4%	2 854	60.6%	4 708
Mauricie-Centre-du-Québec	1 163	50.2%	1 155	49.8%	2 318
Montréal	7 068	64.5%	3 889	35.5%	10 957
Outaouais	888	71.5%	354	28.5%	1 242
Québec	1 834	59.0%	1 275	41.0%	3 109
Rive-Sud	2 298	46.4%	2 656	53.6%	4 954
Saguenay-Lac St-Jean	371	49.4%	380	50.6%	751
Total	17 249	53.8%	14 830	46.2%	32 079

6. Répartition des demandes non statuées selon qu'elles sont en attestation conditionnelle ou en suspens par région
- Du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2021 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Attestations conditionnelles	%	En suspens	%	Total des demandes non statuées
Abitibi-Témiscamingue	52	7.8%	617	92.2%	669
Bas St-Laurent-Gaspésie	17	8.3%	187	91.7%	204
Côte-Nord	9	1.9%	456	98.1%	465
Estrie	16	5.2%	293	94.8%	309
Laurentides-Lanaudière	20	5.5%	343	94.5%	363
Mauricie-Centre-du-Québec	21	5.3%	374	94.7%	395
Montréal	1 339	42.8%	1 792	57.2%	3 131
Outaouais	3	0.7%	432	99.3%	435
Québec	140	17.5%	658	82.5%	798
Rive-Sud	48	27.4%	127	72.6%	175
Saguenay-Lac St-Jean	10	7.3%	127	92.7%	137
Total	1 675	23.7%	5 406	76.3%	7 081

Question 27	Suite
-------------	-------

7. Coût moyen par dossier en matière criminelle, civile et notariale:

Le coût moyen d'un dossier en matière criminelle confié et payé aux avocats de la pratique privée pour la période du 1er avril 2022 au 31 décembre 2022 est de 790 \$, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration de ces dossiers.

Le coût moyen d'un dossier en matière civile et administratif confié et payé aux avocats de la pratique privée pour la période du 1er avril 2022 au 31 décembre 2022 est de 538 \$, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration de ces dossiers.

Le coût moyen d'un dossier en matière notariale confié et payé aux notaires de la pratique privée pour la période du 1er avril 2022 au 31 décembre 2022 est de 405 \$, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration de ces dossiers.

Question 28	État de situation du réseau de l'aide juridique au 31 mars 2023.
-------------	--

Commission des services juridiques

Au 28 février 2023, l'aide juridique a des bureaux dans quatre-vingt-trois (83) villes du Québec, comprenant cent-cinq unités (104) dont quatre-vingt-sept (87) à temps plein et dix-huit (17) à temps partiel. Au début de l'exercice financier, l'expérience moyenne des avocats salariés du réseau était d'environ 13.1 années d'inscription au tableau de l'Ordre.

Question 29	Pour 2022-2023, indiquer le nombre de mandats émis en vertu de l'article 4.3 du règlement sur l'admissibilité juridique.
-------------	--

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

L'article 4.3 de la Loi sur l'aide juridique permet au comité administratif de la Commission, sur recommandation du directeur général, d'admettre à l'aide juridique quelqu'un qui n'est pas financièrement admissible, en tenant compte de circonstances exceptionnelles et du fait qu'un refus entraînerait pour cette personne un tort irréparable.

En 2022-2023, aucune demande a été transmise au comité administratif de la Commission par directeur général d'un centre communautaire juridique et aucun mandat n'a été émis en vertu de cet article.

Question 30	Pour 2022-2023, fournir : A. Nombre de mandats émis en vertu de l'article 4.13 de la loi sur l'aide juridique ; B. Nombre de mandats émis en vertu du paragraphe 9 de l'article 4.7 de la Loi sur l'aide juridique; C. Nombre de mandats émis en vertu du paragraphe 8 de l'article 4.7 de la Loi sur l'aide juridique; D. Nombre de mandats refusés ou retirés en vertu de l'article 4.11 de la Loi sur l'aide juridique.
------------------------	---

Commission des services juridiques

- a)

Aucun mandat n'a été émis en vertu de l'article 4.13 de la Loi sur l'aide juridique pour la période du 1er avril 2022 au 31 janvier 2023. Cet article permet au comité administratif de la Commission, sur recommandation du directeur général, d'accorder l'aide juridique à une personne qui ne peut, suivant les autres dispositions de la Loi, bénéficier de cette aide, s'il considère que des circonstances exceptionnelles le justifient et que le fait de lui refuser cette aide entraînerait pour cette personne un tort irréparable.
- b)

9 807 mandats ont été émis en vertu du paragraphe 9o de l'article 4.7 de la Loi sur l'aide juridique pour la période de 9 mois du 1er avril 2022 au 31 décembre 2022. Cet article stipule qu'en matière autre que criminelle ou pénale, l'aide juridique est accordée pour toute affaire dont un tribunal est ou sera saisi qui met en cause soit la sécurité physique ou psychologique d'une personne, soit ses moyens de subsistances, soit ses besoins essentiels et ceux de sa famille.
- c)

7 131 mandats ont été émis en vertu du paragraphe 8o de l'article 4.7 de la Loi sur l'aide juridique pour la période de 9 mois du 1er avril 2022 au 31 décembre 2022. Cet article stipule qu'en matière autre que criminelle ou pénale, l'aide juridique est accordée pour toute affaire dont un tribunal est ou sera saisi si la personne à qui l'aide juridique serait accordée subit ou subira vraisemblablement une atteinte grave à sa liberté, notamment une mesure de garde ou de détention.
- d)

Le nombre de mandats refusés ou retirés en vertu de l'article 4.11 de la Loi sur l'aide juridique pour la période de 9 mois du 1er avril 2022 au 31 décembre 2022, est de 1 852. L'article 4.11 prévoit qu'en matière autre que criminelle ou pénale, l'aide juridique peut être refusée ou retirée, selon le cas, lorsque l'affaire ou le recours n'apparaît pas fondé, compte tenu notamment de l'un ou l'autre des facteurs suivants :

1) la personne qui demande l'aide ne peut établir la vraisemblance d'un droit;

2) cette affaire ou ce recours a manifestement très peu de chance de succès;

3) les coûts que cette affaire ou ce recours entraînerait, seraient déraisonnables par rapport aux gains ou aux pertes qui pourraient en résulter pour le requérant ou, selon le cas, le bénéficiaire, à moins qu'il ne mette en cause soit ses moyens de subsistance, soit ses besoins essentiels et ceux de sa famille;

4) le jugement ou la décision ne serait probablement pas susceptible d'exécution;

5) la personne qui demande l'aide ou qui en bénéficie refuse, sans motif valable, une proposition raisonnable de règlement de l'affaire;

6) les services pour lesquels cette aide est demandée peuvent être obtenus autrement, notamment par l'intermédiaire d'un autre service gouvernemental ou d'un autre organisme.

Renseignements généraux	Étude des crédits 2023-2024
Question 31	Coût total des frais judiciaires payés par le réseau d'aide juridique pour les bénéficiaires desservis par des avocats salariés ou par des avocats de pratique privée, par catégorie de frais, et ce, pour 2022-2023.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Répartition des frais judiciaires (1) encourus par
les avocats salariés, par catégorie de frais, par région
Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Régions	Civil	%	Criminel	%	Total
Abitibi-Témiscamingue	32 478	53.7%	27 978	46.3%	60 456
Bas St-Laurent- Gaspésie	75 733	82.0%	16 674	18.0%	92 407
Côte-Nord	26 072	59.8%	17 548	40.2%	43 620
Estrie	130 088	92.4%	10 766	7.6%	140 854
Laurentides-Lanaudière	146 950	90.5%	15 491	9.5%	162 441
Mauricie-Centre-du- Québec	108 296	86.5%	16 953	13.5%	125 249
Montréal	712 993	97.9%	15 512	2.1%	728 505
Outaouais	153 068	92.8%	11 801	7.2%	164 869
Québec	107 476	57.5%	79 304	42.5%	186 780
Rive-Sud	176 544	95.5%	8 312	4.5%	184 856
Saguenay-Lac St-Jean	30 308	59.8%	20 402	40.2%	50 710
Total	1 700 006	87.6%	240 741	12.4%	1 940 747

Répartition des frais judiciaires (1) encourus par
les avocats de la pratique privée, par catégorie de frais, par région
Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Régions	Civil	%	Criminel	%	Total
Abitibi-Témiscamingue	40 609	26.9%	110 232	73.1%	150 841
Bas St-Laurent- Gaspésie	32 468	63.6%	18 550	36.4%	51 018
Côte-Nord	8 819	9.0%	89 423	91.0%	98 242
Estrie	66 780	55.7%	53 006	44.3%	119 786
Laurentides-Lanaudière	180 682	55.8%	143 108	44.2%	323 790
Mauricie-Centre-du- Québec	74 565	37.6%	123 830	62.4%	198 395
Montréal	778 082	68.4%	360 116	31.6%	1 138 198
Outaouais	20 643	38.6%	32 892	61.4%	53 535
Québec	76 200	33.6%	150 403	66.4%	226 603
Rive-Sud	257 397	53.0%	228 308	47.0%	485 705
Saguenay-Lac St-Jean	12 656	52.6%	11 387	47.4%	24 043
Total	1 548 901	54.0%	1 321 255	46.0%	2 870 156

(1) Incluant les frais d'expertise, excluant le coût pour photocopies et les frais de déplacements.

Renseignements généraux		Étude des crédits 2023-2024
Question 32	Coût total des frais d'expertise du réseau d'aide juridique, en faisant la distinction entre les avocats salariés et les avocats de pratique privée, pour chacune des régions, pour la dernière année financière, en faisant la distinction selon le type d'expertise.	

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Répartition des frais d'expertise encourus par
les avocats salariés, par catégorie de frais, par région
Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Régions	Civil	%	Criminel	%	Total
Abitibi-Témiscamingue	10 597	32.7%	21 850	67.3%	32 447
Bas St-Laurent-Gaspésie	15 162	67.9%	7 160	32.1%	22 322
Côte-Nord	5 488	100.0%	0	0.0%	5 488
Estrie	56 618	87.4%	8 168	12.6%	64 786
Laurentides-Lanaudière	138 183	90.0%	15 415	10.0%	153 598
Mauricie-Centre-du-Québec	60 266	80.8%	14 365	19.2%	74 631
Montréal	135 486	94.9%	7 325	5.1%	142 811
Outaouais	137 746	95.4%	6 651	4.6%	144 397
Québec	39 393	45.3%	47 563	54.7%	86 956
Rive-Sud	33 826	93.2%	2 450	6.8%	36 276
Saguenay-Lac St-Jean	1 210	100.0%	0	0.0%	1 210
Total	633 975	82.9%	130 947	17.1%	764 922

Répartition des frais d'expertise encourus par
les avocats de la pratique privée, par catégorie de frais, par région
Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Régions	Civil	%	Criminel	%	Total
Abitibi-Témiscamingue	2 118	4.4%	45 587	95.6%	47 705
Bas St-Laurent-Gaspésie	5 419	76.6%	1 653	23.4%	7 072
Côte-Nord	1 713	3.9%	41 985	96.1%	43 698
Estrie	12 381	40.7%	18 045	59.3%	30 426
Laurentides-Lanaudière	62 246	88.8%	7 875	11.2%	70 121
Mauricie-Centre-du-Québec	16 562	21.5%	60 638	78.5%	77 200
Montréal	144 460	43.9%	184 583	56.1%	329 043
Outaouais	0	0.0%	18 235	100.0%	18 235
Québec	30 265	38.7%	47 979	61.3%	78 244
Rive-Sud	99 506	67.7%	47 510	32.3%	147 016
Saguenay-Lac St-Jean	2 513	41.8%	3 500	58.2%	6 013
Total	377 183	44.1%	477 590	55.9%	854 773

Question 33	Prévisions et scénarios de financement du réseau d'aide juridique pour l'année 2023-2024.
-------------	---

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

	Résultats probables 2022-2023 (k\$)
Transferts provenant du ministère de la Justice	177 300,9 K\$
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	255,0 K\$
Revenus autonomes estimés	4 000,0 K\$
Total	181 555,9 K\$

Question 34	Ventilation détaillée de l'effectif, au 31 mars 2023, pour la commission et pour chacun des bureaux régionaux.
-------------	--

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Ventilation détaillée des effectifs pour la Commission ainsi que pour chacun des bureaux au 28 février 2023

RÉGIONS	Avocats	Autre personnel	Stagiaires	Total
ABITIBI - TÉMISCAMINGUE				
Administration & Amos	3,0	6,6		9,6
Rouyn-Noranda	3,0	3,0		6,0
Ville-Marie	1,0	1,0		2,0
Val d'Or	6,0	5,0	0,5	11,5
La Sarre	1,0	1,0		2,0
Nord	3,0	2,6		5,6
Kuuujuaq	1,0	1,0		2,0
Chibougamau	1,0	1,0		2,0
Paix des Braves	1,0	1,0		2,0
Projet Nord	3,0	3,0		6,0
Enquête sur mise en liberté	1,0	1,0		2,0
	24,0	26,2	0,5	50,7
BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE				
Rimouski	7,0	8,0	1,0	16,0
New Richmond	2,0	2,7		4,7
Rivière-du-Loup	3,0	5,0	1,0	9,0
Gaspé	1,0	1,5		2,5
Iles-de-la-Madeleine	1,0	1,0		2,0
Matane	2,0	2,5		4,5
Chandler	2,0	2,7		4,7
Amqui	1,0	1,5		2,5
Ste-Anne-des-Monts	1,0	1,5		2,5
Cabano	1,0	1,6		2,6
	21,0	28,0	2,0	51,0
CÔTE-NORD				
Sept-Iles	5,0	7,5		12,5
Baie-Comeau	5,0	5,0	0,5	10,5
Forestville	1,0	1,0		2,0
	11,0	13,5	0,5	25,0
ESTRIE				
Sherbrooke (administration et civil)	8,0	15,0	0,5	23,5
Coaticook	1,0	1,0		2,0
Thetford Mines	3,0	4,0		7,0
Val-des-Sources	2,0	2,0		4,0
Lac Megantic	2,0	2,0		4,0
Magog	2,0	2,0		4,0
Sherbrooke (jeunesse et criminel)	9,5	9,0		18,5
	27,5	35,0	0,5	63,0

Question 34	Suite
--------------------	-------

LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

St-Jérôme	18,0	17,1	1,0	36,1
Joliette	11,0	11,3	1,0	23,3
Mont-Laurier	2,0	2,8		4,8
Ste-Thérèse	2,0	3,6		5,6
Repentigny	2,0	3,9		5,9
Ste-Agathe	1,0	1,6		2,6
Lachute	1,0	1,6		2,6
St-Eustache	1,0	1,7		2,7
Terrebonne	1,0	1,5		2,5
Administration	2,0	5,0		7,0
	41,0	50,1	2,0	93,1

MAURICIE-CENTRE-DU-QC

Trois-Rivières	11,0	12,0	0,5	23,5
Shawinigan	6,0	6,0	0,5	12,5
La Tuque	1,0	1,0		2,0
Drummondville	6,0	8,0	0,5	14,5
Victoriaville	4,0	5,0		9,0
Administration	1,0	4,0		5,0
	29,0	36,0	1,5	66,5

MONTREAL

Laval	16,0	16,0	0,5	32,5
Centre Sud	7,0	9,0	0,5	16,5
Div. Jeunesse	15,0	10,0	0,5	25,5
Division criminelle	25,0	31,0	2,0	59,0
Maisonnette-Mercier	8,0	10,0	0,5	18,5
Montréal-Nord	7,0	9,0	0,5	16,5
Côte-des-Neiges	6,0	8,0	0,5	14,5
Crémazie	7,0	9,0	0,5	16,5
Sud-Ouest	8,0	10,0	0,5	18,5
Administration	3,0	22,0		25,0
Immigration	9,0	14,0		23,0
Pointe-St-Charles	3,0	5,0		8,0
Santé mentale	5,0	3,0		8,0
Service de garde	9,0			9,0
Service de garde - Visio	5,0	1,0		6,0
	133,0	157,0	6,0	296,0

OUTAOUAIS

Gatineau (Civil, famille, jeunesse)	10,0	13,0		23,0
Maniwaki	2,0	2,5		4,5
Campbell's Bay	1,0	1,0		2,0
Buckingham / St-André	2,0	2,5		4,5
Gatineau	5,5	6,5		12,0
Gatineau - Section criminelle	7,0	7,5	0,5	15,0
Aylmer	1,5	1,5		3,0
	29,0	34,5	0,5	64,0

Question 34	Suite
--------------------	-------

QUÉBEC

Charlesbourg	6,0	9,0		15,0
La Malbaie	1,0	1,4		2,4
Lévis	3,0	4,0		7,0
Montmagny	2,0	2,0		4,0
St-Georges-de-Beauce	3,0	4,0		7,0
St-Joseph-de-Beauce	2,0	2,0		4,0
Qc – Section jeunesse	10,0	7,0	1,0	18,0
Qc – Section criminelle	10,5	13,1	1,0	24,6
Centre-ville	5,0	7,0		12,0
Administration	2,0	5,0		7,0
	44,5	54,5	2,0	101,0

RIVE-SUD

Longueuil - Administration	2,0	4,5		6,5
Longueuil – Affaires civiles	9,0	12,0	1,0	22,0
Châteauguay	2,0	3,0		5,0
St-Jean-sur-Richelieu	4,0	4,0		8,0
St-Hyacinthe	5,0	6,0		11,0
Sorel	3,0	4,0		7,0
Granby	5,0	5,0		10,0
Valleyfield	8,0	8,0		16,0
Cowansville	2,0	3,0		5,0
Longueuil – Criminel & Jeunesse	13,0	10,5		23,5
Projet Rebâtir	16,0	5,0		21,0
	69,0	65,0	1,0	135,0

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Chicoutimi	6,0	7,0		13,0
Alma	3,0	4,0		7,0
Roberval	2,0	3,0		5,0
Dolbeau-Mistassini	1,0	2,0		3,0
La Baie	1,0	1,0		2,0
Jonquière	3,0	4,0		7,0
Administration	1,0	3,0		4,0
	17,0	24,0	0,0	41,0

COMMISSION	13,0	51,0		64,0
------------	------	------	--	------

TOTAL DES EFFECTIFS	459,0	574,8	16,5	1050,3
---------------------	-------	-------	------	--------

Question 35	Bilan de la hausse des seuils d'admissibilité à l'aide juridique en vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2014. Fournir les prévisions pour 2023-2024.
-------------	--

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Volet contributif et volet gratuit

Régions	Demandes reçues du 1er avril au 31 décembre 2022	Demandes acceptées du 1er avril au 31 décembre 2022
Abitibi-Témiscamingue	8 776	6 911
Bas St-Laurent-Gaspésie	6 272	4 974
Côte-Nord	3 158	2 397
Estrie	9 984	8 221
Laurentides-Lanaudière	19 403	14 332
Mauricie-Bois-Francis	12 337	9 624
Montréal	48 478	34 390
Outaouais	9 523	7 846
Québec	16 544	12 637
Rive-Sud	22 417	17 288
Saguenay-Lac St-Jean	6 436	5 548
Total	163 328	124 168

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question 37

- Liste des mandats accordés en 2022-2023 à des avocats de la pratique privée, à des professeurs de droit ou à des juges par le ministère de la Justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement. Préciser :
- A. Le nom et l'adresse du professionnel;
 - B. La description du mandat; le cas échéant, indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une prolongation;
 - C. Le coût horaire et le coût total du mandat jusqu'à maintenant; le cas échéant, indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une dérogation quant au taux horaire applicable;
 - D. Les prévisions des coûts pour 2023-2024 et pour l'ensemble du mandat confié;
 - E. Le nom de l'étude, du cabinet ou de la société du professionnel, le cas échéant.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Mandataires	Taux	Mois	Objet	Montant des honoraires
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	227 \$	Mai 2022	Consultation juridique.	1 910 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	274 \$	Mai 2022	Relations de travail.	5 020 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Juillet 2022	Relations de travail.	3 240 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Août 2022	Consultation juridique.	5 820 \$
Me Francis Meloche	260 \$	Août 2022	Consultation juridique.	9 425 \$
Me Francis Meloche	260 \$	Septembre 2022	Consultation juridique.	2 080 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Octobre 2022	Consultation juridique.	5 880 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Octobre 2022	Relations de travail.	510 \$
Me Francis Meloche	260 \$	Octobre 2022	Consultation juridique.	4 745 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Novembre 2022	Consultation juridique.	150 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	230 \$	Décembre 2022	Consultation juridique.	6 530 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Décembre 2022	Relations de travail.	11 280 \$

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question 37

Liste des mandats accordés en 2022-2023 à des avocats de la pratique privée, à des professeurs de droit ou à des juges par le ministère de la Justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement. Préciser :

A. Le nom et l'adresse du professionnel;
B. La description du mandat; le cas échéant, indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une prolongation;
C. Le coût horaire et le coût total du mandat jusqu'à maintenant; le cas échéant, indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une dérogation quant au taux horaire applicable;
D. Les prévisions des coûts pour 2023-2024 et pour l'ensemble du mandat confié;
E. Le nom de l'étude, du cabinet ou de la société du professionnel, le cas échéant.

Mandataires	Taux	Mois	Objet	Montant des honoraires
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Février 2023	Consultation juridique.	4 290 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Février 2023	Relations de travail.	3 150 \$
Total des honoraires				64 030 \$